



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-99695>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-99695**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Paris - DFA - SC

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concession de travaux pour la rénovation et l'exploitation de l'établissement dénommé Le Pavillon d'Armenonville à Paris 16e

**Description** : Concession de travaux pour la rénovation et l'exploitation de l'établissement dénommé Le Pavillon d'Armenonville à Paris 16e, à destination de salons de réception et activités annexes éventuelles

**Identifiant de la procédure** : 3ad601d3-9b21-48f3-bfa7-df90821f176a

**Principales caractéristiques de la procédure** : Concession de travaux soumise aux articles L 3100-1 et suivants et R 3111-1 et suivants du Code de la Commande Publique et aux articles L.1410-1 à L.1410-3, R.1410-1 et R.1410-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Procédure ouverte : les candidats remettront leur candidature et leur offre dans un même pli électronique, dans les conditions décrites au règlement de consultation.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nature supplémentaire du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45000000 Travaux de construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 55520000 Services traiteur

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Allée de Longchamp

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75116

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** L'établissement Pavillon d'Armenonville, édifié sur un emplacement concédé de 4 530 m<sup>2</sup>, est situé dans le Bois de Boulogne à proximité de la porte Maillot. Le périmètre de la concession est circonscrit aux bâtiments (un bâtiment principal de 4 863 m<sup>2</sup> de surface de plancher, des édicules au niveau du parvis nord), aux espaces extérieurs (environ 2 020 m<sup>2</sup>), ainsi qu'aux réseaux de la concession.

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 95,000,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** A minima une visite du site sera proposée à la demande de chaque candidat, en présence d'un représentant de la Ville de Paris. L'offre comprend les documents détaillés dans le règlement de consultation de la consultation. Les plis devront être transmis impérativement par voie dématérialisée sur <https://marches.maximilien.fr> avant la date et heure limite fixée au 5.1.12. Ils devront contenir dans un unique envoi deux sous-dossiers distincts relatifs à la candidature et à l'offre. Les dossiers arrivés en retard ne seront pas examinés. Possibilité d'adresser ou déposer une copie de sauvegarde dans les conditions fixées par le règlement de consultation. Les candidats pourront se présenter soit seuls, soit en groupement d'entreprises. En cas de groupement, chaque membre doit fournir l'ensemble des informations et pièces demandées (sauf la lettre de candidature valant le cas échéant habilitation du mandataire). Le candidat établi hors de France fournit les certificats ou documents équivalents délivrés par l'autorité administrative ou judiciaire compétente de son pays d'origine ou d'établissement attestant de l'absence de cas d'exclusion. Le cas échéant, les candidats joignent une traduction en français des documents remis dans une autre langue. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités pour la présentation de sa candidature, il doit les mentionner dans sa lettre de candidature et produire, pour chacun d'eux, les mêmes documents que ceux exigés de lui pour justifier de ses capacités, ainsi qu'un engagement écrit de chacun d'eux qu'il disposera de leurs capacités pour l'exécution du contrat. Si le candidat s'appuie sur un opérateur pour ses seules capacités techniques et/ou professionnelles, à l'exclusion des capacités économiques et/ou financières, le candidat n'est pas tenu de produire les liasses fiscales pour cet opérateur. Les candidats qui produisent une candidature incomplète ou contenant de faux renseignements ou documents ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure. Seront déclarées irrecevables et éliminées les candidatures présentées par un candidat qui ne peut participer à la procédure (articles L3123-19 et L3123-20 du code de la commande publique) ou qui ne possède pas les capacités ou aptitudes exigées au point 5.1.9. Seules les offres des candidats donc la candidature aura été jugée recevable seront analysées. Au vu de l'avis de la commission prévue à l'article L.1411-5 du CGCT, l'autorité concédante pourra organiser une négociation avec un ou plusieurs soumissionnaires. Le choix du concessionnaire sera effectué en application des critères définis dans le dossier de consultation et soumis au vote du Conseil de Paris. Il sera demandé au candidat ou au groupement d'entreprises retenu de constituer, en tant qu'actionnaires, une société dédiée à l'exécution du contrat. Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition. Le montant estimé de la concession

indiqué au 5.1.5 est exprimé en euros HT constants, valeur 2024 et correspond au chiffre d'affaires hors taxes estimé total du concessionnaire sur la durée du contrat, au titre de l'exécution de la concession. Ce chiffre d'affaires inclut ainsi l'ensemble des produits, sur la durée du contrat, liés à l'exploitation de l'établissement

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion touchant les opérateurs économiques sont listés aux articles L.3123-1 à -11 CCP et au RC (I.8)

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Concession de travaux relative à la rénovation et l'exploitation de l'établissement dénommé Pavillon d'Armenonville, situé allée de Longchamp, Paris 16e

**Description :** Dans le cadre d'une concession de travaux et dans le respect des contraintes liées au site, le concessionnaire rénovera et exploitera l'établissement dénommé Le Pavillon d'Armenonville en proposant une activité de salons de réception, et d'autres activités annexes éventuelles afin d'animer le site tout au long de l'année. Les autres activités proposées devront contribuer à la valorisation du site et de son environnement et être compatibles avec le caractère de la zone naturelle et forestière. Le concessionnaire devra s'engager à réaliser, a minima, le programme de travaux obligatoires suivant : - Améliorations fonctionnelles et bâtimementaires : Dépose d'équipements intérieurs ; Diagnostics structurels et parasitaire des charpentes ; Réfection des toitures (résine, ardoise, zinc) ; Réfection des terrasses ; Création de trappes de visites ; Dépose de la toile tendue à l'arrière du bâtiment et pose d'un auvent ; Equipements de cuisine d'assemblage. - Amélioration des performances thermiques du bâtiment : Isolation (planchers hauts des locaux au sous-sol ; isolation sous toiture des couvertures en ardoise et en zinc et des toitures-terrasses) ; Remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment historique ; Remplacement des murs rideaux du salon Longchamp. - Interventions sur le centre thermique et l'énergie ; études pour le remplacement de la chaufferie gaz par une chaufferie biomasse, et pour l'installation d'un système de chauffage par géothermie ; Remplacement de luminaires par LED et détecteurs ; Remplacement des CTA ; Amélioration des réseaux de distribution de chauffage et d'ECS ; Calorifugeage des équipements et réseaux existants. - Espaces extérieurs : Désimperméabilisation du parvis Nord ; Déconnexion du réseau EP du réseau EU ; Création de rejets EP. Les travaux sont décrits précisément dans les documents du dossier de consultation A titre strictement indicatif, l'enveloppe globale de ces travaux obligatoires est estimée à 2 357 000 euro(s) HT euro(s) (valeur 2024) hors aménagement intérieur et hors travaux gros entretien renouvellement (GER) et hors autres investissements nécessaires sur la durée du contrat. La Ville de Paris ne participera pas au financement des investissements et n'assumera pas la maîtrise d'ouvrage. Le concessionnaire assumera seul la direction technique, le financement des travaux ainsi que le risque d'exploitation. Il aura également à sa charge toutes les dépenses de fonctionnement, d'entretien, de réparation ou de construction liées aux biens objet du futur contrat. A l'issue du contrat, l'intégralité des ouvrages et aménagements deviendra propriété de la Ville de Paris, sans que le concessionnaire puisse prétendre à une quelconque indemnité. Pour la rénovation et l'exploitation de l'établissement, le concessionnaire sera autorisé par le contrat à occuper les dépendances du domaine public de la Ville de Paris et devra, en contrepartie, verser une redevance qui tiendra compte des avantages de toute nature procurés du fait de l'occupation et l'utilisation de ce domaine. Une redevance minimale garantie (RMG) annuelle fixée par le candidat sera attendue ainsi qu'une redevance variable assise sur l'activité. Cette redevance

variable, fondée sur le chiffre d'affaires et fixée par le candidat, ne pourra être inférieure à la redevance minimale garantie quel que soit le chiffre d'affaires réalisé. Le concessionnaire devra fournir des garanties assurant la bonne exécution du contrat. Des garanties couvrant le non paiement de la redevance et des pénalités et l'inexécution du programme contractuel d'investissements sont prévues

**Identifiant interne : 1**

#### **5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nature supplémentaire du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 55520000 Services traiteur

#### **5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Allée de Longchamp

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75116

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### **5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 01/02/2026

**Durée :** 10 An

#### **5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 95,000,000 Euro

#### **5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

#### **5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Critère de sélection des candidatures tel que mentionné dans les documents de la consultation

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Critère de sélection des candidatures tel que mentionné dans les documents de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.maximilien.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.maximilien.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Garantie à première demande ou dépôt de garantie

**Date limite de réception des offres :** 16/12/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Paris - DFA - SC

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ville de Paris - DFA - SC

**Numéro d'enregistrement** : 21750001600019

**Adresse postale** : 7, avenue de la Porte d'Ivry

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75013

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : DFA-armenonville@paris.fr

**Téléphone** : 0142762184

**Profil de l'acheteur** : <https://marches.maximilien.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Adresse postale** : 7 rue de Jouy

**Ville** : Paris cedex 04

**Code postal** : 75181

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : +33144594400

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : c21278a6-8a17-4d2d-a7a4-8bf8ccfc4ce1 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 02/09/2024 à 11:36

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/09/2024